

Les Échos

de la RIVP

le journal pour
les locataires

DOSSIER SPÉCIAL

Place aux jeunes

Découvrez notre
programme d'actions

PRINTEMPS 2024

#29

5

Mieux vivre
ensemble, mieux
vivre chez soi

6

La nouvelle vie
des Ateliers Diderot
à Pantin

14-15

Stop au jet de déchets,
une expérimentation
à Chapelle International

RIVP

rivp.fr





Éditorial

Chers locataires,

Dans le cadre de la Grande Conversation, nous avons eu l'occasion d'échanger avec un certain nombre d'entre vous.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à celles et ceux qui ont bien voulu nous ouvrir leur porte. Vos précieuses contributions ont enrichi ces échanges et ont permis d'établir un dialogue ouvert et constructif entre nous.

Votre implication démontre votre attachement à notre communauté et votre volonté de contribuer à son amélioration continue. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter les résultats de ces échanges.

Ce numéro des Échos consacre son dossier spécial au projet social de territoire de notre direction territoriale Nord : « Place aux jeunes » !

Notre engagement envers la jeunesse offre une tribune dynamique où les voix des jeunes locataires trouvent écho. Nous sommes persuadés que leur contribution est essentielle pour façonner un environnement de vie vibrant et inclusif. C'est pourquoi nous encourageons activement leur participation et les accompagnons dans la concrétisation de leurs projets, car leur dynamisme et leur vision sont les moteurs de notre communauté de demain.

Être un acteur de proximité, c'est prendre part au renforcement de la cohésion sociale au sein de nos quartiers. Parcourez la rubrique « Innovation » et découvrez les actions que nous menons pour améliorer votre cadre de vie.

Bonne lecture.

David Belliard,
Président de la RIVP

3

EN DIRECT

→ Connaissez-vous le dispositif Urgenc'immo?
→ Quelques conseils pour bien entretenir son logement

4

ACTU

→ Objectif 1000 arbres plantés d'ici 2025
→ Sous-louer son logement : une erreur qui peut coûter cher

5

RENCONTRE AVEC

→ Estelle FLAGEUL, coordinatrice sociale au Centre d'action social protestant (CASP)

6

PATRIMOINE

→ Les Ateliers Diderot à Pantin : la nouvelle « cité de l'écohabiter »

7

VIE DE QUARTIER

→ Des nichoirs et abris pour oiseaux installés à Plaisir
→ Porte d'Orléans, création d'un collectif senior

8-11

DOSSIER

→ Place aux jeunes : un projet social tourné vers les moins de 25 ans

12-13

INNOVATION

→ Innovation sociale : lutte contre le non-recours aux APL
→ Notre feuille de route innovation

14-15

DE VOUS À NOUS

→ Stop au jet de déchets : Chapelle International expérimente !

16

→ Prévention incendie, remplacement des DAAF installés entre 2013 et 2014

PRINTEMPS 2024

N° 29

Les Échos de la RIVP

Le journal pour les locataires de la RIVP
Pour nous contacter : service.de.communication@rivp.fr

Directrice de la publication : Christine Laconde • Comité de rédaction : la Direction de la communication – Gwenaëlle Joffre, Hélène Creix • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro • Réalisation : Agence 4août • Crédit Photos : RIVP

Ce document est imprimé sur papier 135 gr PEFC, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.



BON RÉFLEXE

Connaissez-vous le dispositif Urgenc'immo ?

Urgenc'Immo est un service d'assistance gratuit dédié aux locataires en situation grave ou urgente (porte du hall ou du parking bloquée, effraction, panne totale de chauffage collectif, dégât des eaux, etc.).

Une équipe de professionnels est mobilisée pour intervenir en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de l'espace d'accueil de votre gardien/gardienne ou du Service Relation Locataires.



→ Pour en savoir plus sur les conditions d'intervention, consultez la fiche pratique.

LE SERVICE EST DISPONIBLE :



- toute la nuit du lundi au vendredi, de 17h à 8h30
- le week-end en continu du vendredi 17h au lundi matin 8h30
- les jours fériés de la veille du jour férié à partir de 17h, jusqu'au lendemain matin 8h30

Quelques conseils pour bien entretenir son logement

Joint de portes, fenêtres ou détecteurs de fumée... Il est parfois difficile de savoir ce qui relève de la responsabilité du bailleur ou de celle du locataire.

Pour éclaircir ces questions sur l'entretien de votre logement, Lucia Teixeira, gardienne au sein de la RIVP, vous explique tout en vidéo et vous propose quelques astuces pratiques pour profiter au mieux de votre logement.



→ Pour en savoir plus consultez la vidéo grâce au QRcode.

BIODIVERSITÉ

Objectif 1 000 arbres plantés d'ici 2025

En décembre 2023, nous avons signé la Charte de l'Arbre de la Ville de Paris avec les deux autres bailleurs Paris Habitat et Élogie Siemp. Cet engagement collectif prévoit un ensemble d'actions destinées à préserver la nature et plus particulièrement la santé de tous les arbres grâce à un entretien écologique. Nous nous engageons également à planter davantage et de manière plus réfléchie, à développer les îlots de fraîcheur et à maintenir un patrimoine arboré durable face aux effets du dérèglement climatique.

La RIVP s'est fixée plusieurs objectifs ambitieux pour compléter son parc extérieur de 63 ha dont 36,3 végétalisés :

- Planter 1 000 arbres d'ici 2025 ;
- Désimperméabiliser 5 000m² de surface ;
- Multiplier par 2 la surface de toits terrasses végétalisés qui est aujourd'hui de 52796m² ;
- Aider le développement de l'agriculture urbaine (par exemple, le projet de champignonnière de 2 000 m² dans le 19^e arrondissement, dans le cadre de l'appel à projets #Parisculteurs).

Un plan essentiel pour assurer le bien-être dans nos résidences, préserver la faune et la flore, et permettre à nos locataires de profiter d'espaces extérieurs agréables et adaptés aux fortes chaleurs estivales.

Sous-louer son logement : une erreur qui peut coûter cher

Avec le développement des plateformes de location de courte durée, il peut-être tentant de sous-louer son logement ou l'une de ses chambres. Cependant cette pratique est totalement illégale. Mettre son logement en sous-location, c'est prendre le risque d'être expulsé, d'être condamné à payer une amende de 9 000 euros (Article L442-8 du Code de la construction et de l'habitation), et à rembourser les sommes perçues au titre de la sous-location.



→ Lire la Charte de l'Arbre

« Mettre son logement en sous-location, c'est prendre le risque d'être expulsé, d'être condamné à payer une amende de 9 000 euros. »

C'est aussi prendre le risque d'être responsable de nombreux désordres au sein de la résidence : difficulté à maintenir les accès sécurisés, nuisances sonores et troubles de la tranquillité, risque accru d'infestation par les punaises de lit et de dégradation des espaces et équipements communs, voire du logement.

SOLIDARITÉ

Rencontre avec :



Estelle Flageul,
Coordinatrice sociale au Centre d'action social protestant (CASP)

La RIVP et le CASP unissent leurs forces pour mieux accompagner et répondre aux besoins des locataires en grande précarité.

1. Quelle a été la genèse de ce projet ?

E.-F. : Le projet s'inscrit dans une démarche d'« aller vers » et d'accompagnement « personnalisé et adapté » aux besoins de chaque locataire. Le projet vise à soutenir des locataires menacés d'expulsion ou en risque de l'être et cumulant des difficultés aussi diverses que complexes.

Le Centre d'action social protestant (CASP) était centré historiquement sur l'hébergement des personnes isolées. Ses activités se sont élargies vers d'autres publics et activités d'accompagnement. Pour répondre au besoin des personnes accompagnées, notre association s'est dotée depuis quelques années d'équipes pluridisciplinaires.

L'action proposée par le CASP repose sur une approche multiple, en donnant la possibilité aux locataires de recourir aux conseils de professionnels. Cela leur permet de trouver une écoute dans les différentes problématiques qui les préoccupent.

→ <https://casp.asso.fr/>

2. Quelles sont les spécificités du dispositif ?

E.-F. : Alors que le territoire parisien est riche de partenaires, ceux-ci proposent souvent une réponse unique et parcellaire rendant difficile le recours à leurs services pour les personnes en grande difficulté.

En outre, le constat est que certains locataires, en plus d'une situation précaire, connaissent parfois une souffrance psycho-sociale importante. Les réponses proposées restent souvent incomplètes ou inadaptées. Les personnes peinent à trouver et à solliciter les bons interlocuteurs et se découragent.

Notre objectif est de décroisser et rassembler pour mieux accompagner les locataires.

Ce que nous leur proposons, c'est de pouvoir rencontrer sur le lieu de leur choix (l'une de nos trois permanences ou à domicile) cinq professionnelles aux métiers complémentaires, qui travaillent ensemble :

- une coordinatrice sociale de formation ; conseillère en économie sociale et familiale
- une technicienne en intervention sociale et familiale ;
- une conseillère en insertion professionnelle ;
- une juriste ;
- une psychologue.

3. Comment s'articule-t-il avec les équipes de la RIVP ?

E.-F. : Ce projet est commun avec la RIVP, notre partenariat est un des éléments clés de la réussite du projet.

Nos interlocuteurs privilégiés sont les conseillers sociaux de la RIVP qui nous saisissent lorsqu'ils identifient qu'un locataire aurait besoin d'un accompagnement multidisciplinaire. Nous travaillons aussi en lien avec les gardiens, qui sont d'une grande aide pour les locataires les plus fragiles, ainsi qu'avec les services techniques et du contentieux.

Par la suite, et tout au long de l'accompagnement, nous conservons un contact régulier et travaillons ensemble dans l'objectif commun de permettre à la personne de trouver une situation locative pérenne et apaisée.

RÉHABILITATION

Les Ateliers Diderot à Pantin : la nouvelle « cité de l'écohabiter »

Rue Denis-Papin, sur une friche industrielle réhabilitée en écoquartier, une ancienne usine de pneus du XX^e siècle est devenue un tiers-lieu écoresponsable, véritable laboratoire de la ville de demain.

Propriétaire de ce terrain, l'établissement public territorial Est Ensemble avait lancé en 2016 un appel d'offres pour recruter l'équipe capable de mener à bien ce projet ambitieux de « cité de l'écohabiter ». Désignés lauréats, la RIVP, la Caisse des dépôts et l'agence d'architecture Block ont livré en novembre dernier cet ensemble réunissant une pépinière et un hôtel d'entreprises.

Alliant architecture industrielle et esthétique contemporaine, ce site de 5 000 m² accueille des structures émergentes travaillant sur les matériaux biodégradables, la construction en terre crue ou la transformation des déchets urbains.



Les Ateliers Diderot

« En ce début d'année, 50% des locaux ont trouvé preneur en six mois »

Christophe Gerbenne

En plus de bénéficier de loyers modérés, les espaces proposés sont adaptés au travail artisanal ou à la petite industrie, au coworking ou aux bureaux. On y trouve aussi des zones conçues pour les pauses et les rencontres, une salle événementielle dotée d'un animateur et même un atelier de végétalisation, Platan. Tout est prévu pour accompagner au quotidien ces TPE dans leur développement, dans un cadre de vie propice à la créativité et la productivité.

« En ce début d'année, 50% des locaux ont trouvé preneur en six mois » se réjouit Christophe Gerbenne, directeur de l'immobilier d'entreprises à la RIVP, qui codétient le lieu avec La Banque des territoires. « Une grande aventure commence dans ce lieu qui a trois principaux atouts : son aspect – être dans un bel endroit, ça compte ! – ; l'écosystème qui va s'y créer entre des acteurs de taille et de maturité différentes partageant le même domaine d'activité et les mêmes valeurs ; enfin, les loyers, très intéressants pour la première couronne parisienne ».



→ Pour en savoir plus, consultez le site lesateliersdiderot.fr

QUOTIDIEN

Des nichoirs et abris pour oiseaux installés à Plaisir

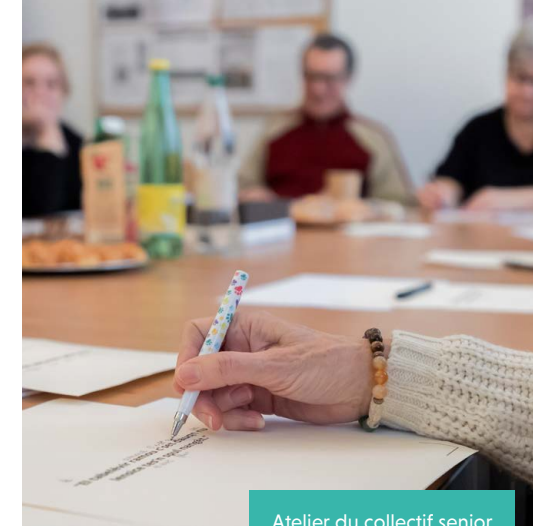
Connaissez-vous les « nichoirs immeubles », les gîtes à pipistrelles ou encore les nichoirs à martinets ?

Ces noms particuliers désignent les nouveaux aménagements extérieurs installés au sein de la résidence RIVP située au 1, rue du Vieux-Moulin à Plaisir. Le 23 février dernier, les locataires et les équipes ont participé à l'atelier pédagogique qui accompagnait l'installation des dispositifs avec notre partenaire Green Hand Co. Ces installations s'inscrivent dans le cadre d'un plan global de réaménagement et d'amélioration des espaces extérieurs et des jardins de la résidence.

Dans la lignée des différents travaux engagés dans le cadre de notre programme RIVP 2032, notre entreprise développe des solutions locales pour améliorer le cadre de vie des habitants, proposer des espaces végétalisés tout en prenant de soin de préserver la faune et de la flore.

En partenariat avec la société Mugo qui a conçu les nouveaux espaces verts et Biodiversit'up qui a assuré la pose des nichoirs, nous avons mis en œuvre des aménagements paysagers encourageant une gestion plus écologique et respectueuse de la biodiversité.

Présentation des dispositifs aux locataires



Atelier du collectif senior

Porte d'Orléans, création d'un collectif senior

Dans le 14^e arrondissement, depuis un an, un coordinateur intergénérationnel de la RIVP anime un collectif d'une dizaine de locataires de 60 ans et plus. Au programme : des sorties culturelles, des ateliers mémoire, informatique ou de gym douce et des temps de convivialité pour apprendre à se connaître et développer les solidarités de voisinage.

Bientôt, le collectif aura à sa disposition un local, au cœur du groupe d'immeubles, pour se retrouver et proposer des activités. La RIVP l'a associé aux travaux et à l'aménagement du lieu, qui sera à terme ouvert aux autres locataires du quartier, ou aux associations.

Cette démarche participative s'inscrit dans notre engagement pour la lutte contre l'isolement et notre accompagnement du bien-vieillir des locataires au sein de nos logements.

« Ça fait quelques mois que j'ai rejoint le collectif sénior. C'est l'occasion de se rencontrer, de créer des liens, c'est important à notre âge. »

Une locataire de la Porte d'Orléans

AGIR

Place aux jeunes : un projet social tourné vers les moins de 25 ans

Les jeunes représentent près d'un tiers des occupants au sein de la Direction Territoriale Nord (11^e, 19^e, 20^e arrondissement et Montreuil). Ils constituent une population à fort potentiel, avec des besoins et des désirs particuliers en matière de loisirs, d'éducation et d'emploi. La RIVP souhaite répondre de manière plus adaptée à ces attentes.

Atelier apprendre par le jeu

Notre engagement

Nous aspirons à soutenir les jeunes dans leur épanouissement au sein de la résidence et du quartier. Cela inclut l'ouverture à de nouvelles expériences, la diversité, ainsi que la participation active dans les activités associatives, sportives et culturelles, tout en encourageant le développement de projets significatifs. Les objectifs que nous visons sont nombreux et se concentrent sur quatre grands axes :

1. Favoriser la réussite éducative et professionnelle.
2. Encourager l'engagement et la citoyenneté.
3. Faciliter l'accès aux droits et aux loisirs.
4. Mettre en valeur les talents des jeunes.



La DT Nord accueille des stagiaires de 3^e

La semaine du 5 février, une deuxième promotion de stagiaires de 3^e, tous enfants de locataires du 20^e arrondissement, a été accueillie par les équipes de la Direction Territoriale Nord.

Cette immersion leur a permis de découvrir les métiers du logement social, et le fonctionnement d'un bailleur social parisien. Ils ont pu interagir avec des professionnels des divers services : des responsables d'agences aux assistants budgétaires, en passant par les gardiens, les chargés de clientèle, etc... Cette semaine s'est achevée par un moment convivial au cours duquel les jeunes ont pu partager leur expérience, débriefer avec les équipes encadrantes et nourrir leur réflexion sur leur futur parcours professionnel. Ils ont notamment souligné leur surprise face à la polyvalence demandée par le métier de gardien : « Je ne savais pas qu'un gardien faisait tout cela », a évoqué Mathis.

Le groupe de stagiaire de 3^e accueilli en février à la Direction Territoriale Nord



Nos équipes mobilisées lors du Forum emploi jeunes de mars 2024

11 000

jeunes dans nos résidences
(pour la DT Nord)

40%

de majeurs

2 100

ménages monoparentaux
avec au moins un jeune

60%

de mineurs

1. La réussite éducative et professionnelle

Aider concrètement les jeunes, c'est leur offrir un soutien tout au long de leur vie scolaire et favoriser leur démarrage dans la vie professionnelle.

Actions mises en place dès 2023 :

- développer une offre de soutien scolaire en ligne : en 2023 près de 4 000 familles ont profité d'une offre gratuite ;
- mettre en relation les jeunes avec des acteurs de l'emploi existants : entreprises partenaires de la RIVP, chantiers éducatifs, etc. ;
- faire connaître les métiers du bailleur et proposer des stages de 3^e : 4 sessions de stages proposées depuis 2023, organisation du Forum emploi jeune avec la Fondation PSG en mars 2024.

Exemples d'actions prévues en 2025 :

- développer le lien entre jeunes demandeurs d'emploi, et les entreprises partenaires de la RIVP ;
- développer le tissu des acteurs effectuant du soutien scolaire de proximité ;
- favoriser l'employabilité des jeunes grâce à du temps d'accompagnement.

« Nous souhaitons contribuer à l'épanouissement des jeunes, notamment ceux en difficulté. Leur donner des clés de réussite, essayer de leur ouvrir des horizons, des possibles, pour qu'ils ne se mettent pas de barrière. »

Fabienne BOUTIER,
responsable Développement social urbain –
Direction Territoriale Nord

2. Engagement et citoyenneté

Rien de tel que de dialoguer avec les jeunes pour les engager, les sensibiliser et les soutenir dans la réalisation de leurs projets passionnants.

Action mise en place dès 2023 :

- créer une « instance jeunes », lieu de dialogue entre la RIVP et les jeunes, espace de propositions pour des projets concrets.

Exemple d'actions prévues d'ici 2025 :

- organiser des journées thématiques impliquant les jeunes au sein des résidences (environnement, solidarité, sport),
- former les salariés à la prise en compte des spécificités du public jeune.



Le programme « Allez les filles »

Le mercredi 6 mars 2024 a eu lieu le lancement du programme « Allez les filles » en partenariat avec la Fondation du PSG.

9 collégiennes et locataires de la RIVP ont pu découvrir l'enceinte mythique du Paris-Saint-Germain à travers une chasse au trésor axée sur l'égalité, en compagnie de leur marraine, Aïssatou Tounkara, joueuse du PSG.

Ce programme, qui vise à encourager la participation des jeunes filles dans le sport tout en promouvant l'égalité des genres, se terminera à la fin du mois de juin 2024.



Atelier apprendre par le jeu

3. Accès aux droits et aux loisirs

Pour établir un lien durable, il est essentiel d'offrir aux jeunes une information qui leur est dédiée, facilement accessible, ainsi que de multiplier les événements et les activités.

Action mise en place dès 2023 :

- soutenir l'offre d'activités et de loisirs proposée par les associations locales en faveur des jeunes.

Exemples d'autres actions prévues d'ici 2025 :

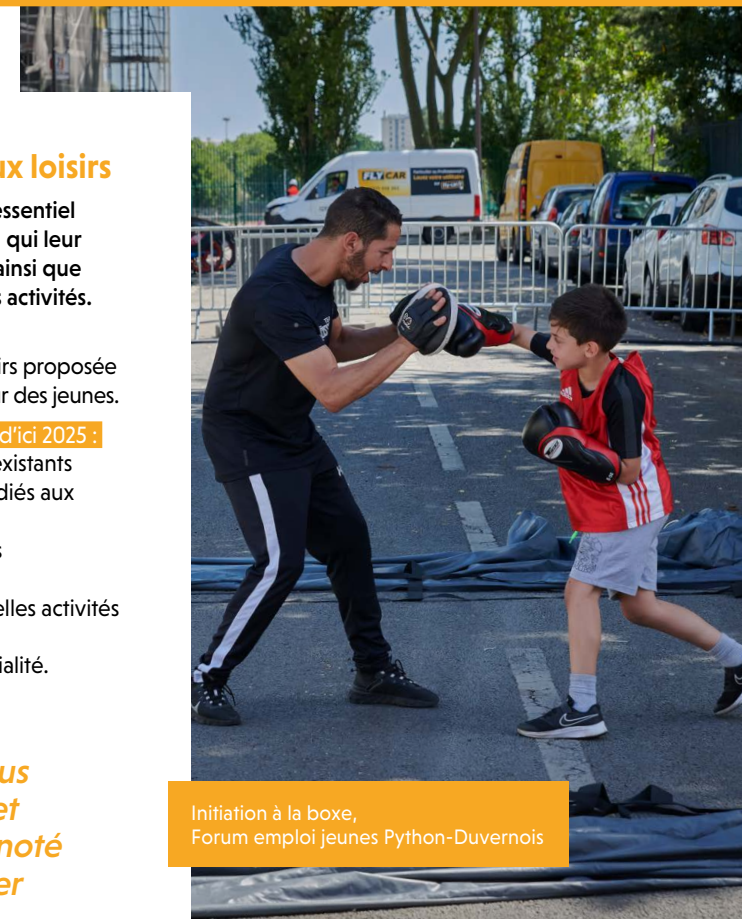
- mieux informer sur les dispositifs existants d'accès aux droits et aux loisirs dédiés aux jeunes et à leur famille,
- favoriser la création d'événements inter-quartiers,
- développer et proposer de nouvelles activités sportives, artistiques et culturelles,
- organiser des moments de convivialité pour les jeunes.

« Il y a tout de même plus de 200 collaborateurs et collaboratrices qui ont noté leur nom pour participer à des projets. »

Ils souhaitent s'impliquer dans cette dynamique collective pour les jeunes locataires, et ça pour moi c'est déjà une réussite. »

Denis Griponne,
cofondateur de l'association Kif Kif
et animateur du séminaire de
lancement du projet « Place aux jeunes ».

Séminaire de lancement du projet Place aux Jeunes en présence de tous les collaborateurs de la Direction Territoriale Nord, octobre 2023



Initiation à la boxe,
Forum emploi jeunes Python-Duvernois

4. Valorisation des jeunes

Notre but est de mettre en valeur les talents de nos jeunes, de soutenir leurs projets et de les encourager à exprimer leur individualité afin qu'ils se sentent reconnus et pris en compte.

Actions mises en place dès 2023 :

- mettre en avant les projets à destination des jeunes dans les supports de communication (pages web, podcasts, réseaux sociaux...),
- envoyer un courrier pour les 18 ans de chaque locataire.

Exemples d'autres actions prévues d'ici 2025 :

- faire connaître les réussites des jeunes locataires via la réalisation de portraits (interview vidéo, photo etc.),
- lancer des appels à projets élaborés en lien avec les jeunes.

SOCIAL

Innovation sociale : lutte contre le non-recours à l'aide personnalisée au logement (APL)

Selon une étude publiée le 12 avril 2023 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), pour quatre personnes sur dix, le non-recours aux prestations sociales est principalement lié au manque d'information. L'étude établit que « le non-recours aux prestations sociales accroît le risque de précarité socio-économique et d'isolement des individus qui ne bénéficient pas des aides ou des droits auxquels ils pourraient prétendre. En France, le taux de non-recours à certaines prestations dépasse 30 % ».

Ayant réalisé un constat similaire à la RIVP, nous avons décidé dès 2022 de mettre en œuvre un dispositif de lutte contre le non-recours aux APL.



Nos enquêtes annuelles menées auprès des occupants nous permettent de connaître le revenu fiscal de référence, si le locataire perçoit l'APL et s'il paye son loyer. Nous avons travaillé sur ces trois données pour identifier des poches de non-recours. Le constat de l'étude réalisée à partir d'un échantillon d'occupants est édifiant : un ménage sur cinq, parmi les plus pauvres de notre parc, ne touchait pas les APL.

Nous avons identifié plusieurs causes, parmi lesquelles en premier lieu une méconnaissance des aides et des plafonds de ressources. Nombre de locataires pensent n'être éligibles à aucune aide, estimant que d'autres sont davantage dans le besoin. Des ménages éprouvent par ailleurs des difficultés face aux procédures administratives. D'autres, enfin, refusent les prestations sociales : « Je n'ai pas besoin de la charité », ou « On ne cherche pas les aides, on travaille », se sont vus répondre des chargés de clientèle de la RIVP lors de leur campagne d'appels.

Pour répondre à ce type de réaction, les équipes appellent les locataires pour leur expliquer la situation et les accompagner au mieux dans leur demande d'APL.

Résultat : près de 40 % de ces ménages ciblés et éligibles bénéficient désormais d'une allocation logement, avec une aide moyenne de 220 euros par mois.



Notre feuille de route innovation

En 2023, nous fêtons les 100 ans de la RIVP et profitons de cette occasion pour partager avec vous nos engagements pour les dix années à venir : **faire de l'innovation, de l'inclusion et de l'écologie les mots d'ordre de la stratégie RIVP à horizon 2032.**

L'innovation, à la fois un outil et un objectif du projet RIVP 2032

La déclinaison opérationnelle du projet stratégique RIVP 2032 se poursuit depuis un an et a été marquée par un temps fort : ce 23 janvier s'est tenue la conférence de lancement de la stratégie d'innovation du groupe. Cette demi-journée, rassemblant plus de 150 collaborateurs, a été l'occasion de prendre un temps de réflexion collectif autour de l'innovation comme outil au service de la mise en œuvre de notre projet d'entreprise.

Pourquoi innover ?

L'innovation consiste à explorer de nouvelles approches, outils et services pour relever les défis sociaux, environnementaux et économiques de manière plus efficace. Nous avons mené plusieurs expérimentations avec succès ces dernières années : une gestion du risque incendie basée sur une solution informatique a été récompensée (lauréate de l'Oscar de la Fédération française des métiers de l'incendie), des boîtiers connectés ont permis une réduction de la consommation énergétique chez les locataires participants, et de nouveaux événements ont été organisés (rencontres intergénérationnelles, ateliers de réparation vélo, expositions artistiques dans les loges et les halls).

Ainsi, nous avons l'intention de mobiliser l'innovation pour progresser sur quatre principaux défis :

- **répondre aux attentes environnementales** des locataires, en produisant et en adaptant le parc de logements au contexte climatique actuel et futur ;
- **satisfaire tous les besoins d'écoute et de concertation** des locataires, en simplifiant l'accès à l'information pour tous ;
- **proposer de nouvelles solutions** aux difficultés auxquelles les locataires peuvent être confrontés **et accompagner** ceux qui sont les plus vulnérables (perte d'autonomie, crise énergétique, inflation, etc.) ;
- **intégrer de nouvelles méthodes de travail** permettant à toutes nos équipes, lorsque c'est approprié, de proposer des projets répondant aux attentes et aux défis de leur quotidien professionnel.

Les mois à venir seront ponctués de rencontres entre professionnels et de temps de réflexion, afin que l'ensemble des collaborateurs soient intégrés à la démarche. Il sera donné à voir le champ des possibles pour susciter les envies de s'engager dans cette démarche d'entreprise. Des outils et méthodes seront développés collectivement pour apporter à chacun les moyens de réaliser ses envies.



Notre équipe de proximité du quartier Chapelle International mobilisée

INNOVATION

Stop au jet de déchets : Chapelle International expérimente !

D'octobre à décembre 2023, le quartier Chapelle International s'est prêté à l'expérimentation de dispositifs de lutte contre le jet de déchets. Deux expérimentations ont été mises en place : la démarche « réanimer les angles morts » et le défi « résidence nette ». Les équipes de proximité se sont largement mobilisées auprès des locataires pour mener à bien ce projet engagé avec notre filiale Hénéo et la Direction du développement et de la gestion immobilière pour les entreprises et accompagné par l'agence Okoni.

« Les locataires ont accueilli l'initiative favorablement et n'ont pas hésité à s'impliquer, les enfants en tête de file. »

Alexandre Richter,
responsable ingénierie sociale et urbaine.

Réanimer les angles morts

Cette première expérimentation consiste à imaginer des dispositifs visuels qui attirent le regard sur les coins isolés, et donc souvent oubliés et malmenés, que sont les angles morts. Pour réaliser cette exposition, un porte-à-porte a été organisé afin d'échanger avec les habitants et de recueillir différents contenus, qui ont ensuite été scénographiés.

Une manière ludique d'aborder le sujet de la propreté en impliquant les locataires.

Deux types de contenus ont ainsi été installés :

- le premier concerne les équipes de proximité (gardien/gardiennne et personnel d'entretien) ; il prend la forme de messages du/de la gardien(ne) et de visuels valorisant le travail des personnels d'entretien. L'objectif ici est de créer de l'empathie et du respect de la part des habitants envers le travail effectué chaque jour par les équipes pour leur bien-être ;
- le second se base sur les échanges avec les habitants. Il s'agit d'illustrer les petites phrases des résidents, dans leur langue et avec les alphabets d'origine si ce n'est pas le français, pour ceux qui le souhaitent. On a par exemple demandé aux mamans leurs expressions préférées, ou aux enfants de parler librement sur un thème donné.

Défi « résidence nette »

Le défi « résidence nette » a été proposé aux habitants afin qu'ils s'impliquent dans la propreté de leur résidence.

Une liste d'actions a été suggérée, comportant des niveaux de difficultés et d'engagement différents : sensibiliser un voisin au jet par les fenêtres, participer à une session de ramassage de déchets, aider à sortir les encombrants au bon moment et au bon endroit, sensibiliser ses voisins au tri et à la propreté du local poubelle, etc.

En contrepartie de leur participation, les résidents reçoivent des récompenses, de quoi motiver les troupes !

Après un événement de lancement organisé en octobre, un dispositif de suivi a été mis en place pour observer l'évolution du défi : toutes les semaines, un compteur présente le nombre d'actions réalisées et, chaque mois, la liste d'actions est mise à jour avec le compte du nombre total de défis relevés.

Enfin, les déchets ramassés sont exposés dans le hall à la fin du mois pour permettre à chacun de mieux mesurer le volume de déchets pris en charge et le résultat de l'effort collectif pour le bien de tous.

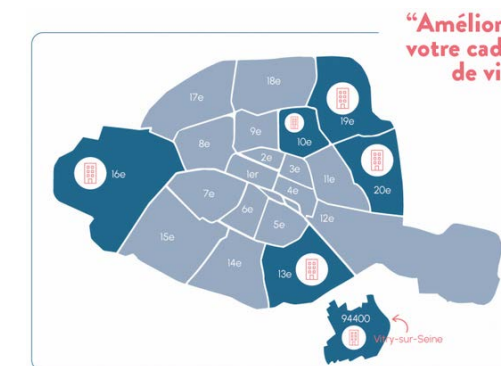


Une des silhouettes installées dans le cadre de l'expérimentation

Nous avons observé une baisse de 76% des incivilités à Chapelle International après cette première expérimentation. Cela nous encourage à dupliquer nos actions sur d'autres secteurs à partir du mois de juin 2024.

Le budget participatif RIVP 2024, c'est parti !

Pour sa 7^e édition du budget participatif, plusieurs résidences RIVP à Paris et à Vitry-sur-Seine ont été sélectionnées. Jamais la RIVP n'avait intégré autant de logements et de locataires dans son budget participatif. Le défi est donc de taille pour permettre aux locataires de prendre part à ce projet collectif.



Végétalisation, actions civiques, lutte contre les incivilités, aménagement des espaces communs, aide aux devoirs ou encore activités et événements conviviaux, les locataires peuvent soumettre une variété d'idées et de thèmes au vote final.

Aucune limite n'est fixée à partir du moment où les propositions sont réalisables et profitent au plus grand nombre, pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants.

Par exemple, pour le budget participatif de l'année 2023, des projets de végétalisation, de soutien scolaire, des événements et des sorties ludiques ont pu être organisés grâce à la mobilisation des locataires.

Prévention incendie, remplacement des DAAF installés entre 2013 et 2014

Cela fait dix ans que les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) ont été installés dans les logements, il est temps de les changer.

À partir du mois de janvier 2024, la RIVP a fait appel aux prestataires Proxiserve et Sogetrel pour entamer progressivement le remplacement des détecteurs de fumée (DAAF) ainsi que des détecteurs avertisseurs autonomes de monoxyde de carbone (DAACO - installation gaz) des logements.

Les résidences concernées ont affiché l'information dans leurs halls, et les locataires sont contactés par sms pour convenir d'un rendez-vous.



Le Service Relation Locataires répond à vos questions au :

01 56 61 11 11



Quelques conseils au quotidien pour vous protéger des incendies :

1. éteindre correctement les cigarettes, ne pas les jeter ni à l'extérieur (balcon), ni dans les colonnes vide-ordures et ne pas fumer dans son lit ;
2. éloigner les produits inflammables et les vêtements des radiateurs, ampoules et plaques chauffantes ;
3. éteindre les plaques de cuisson, les bougies, les guirlandes, si vous n'êtes plus présent dans la pièce ;
4. ne pas déposer d'objets dans les parties communes, ils pourraient favoriser la propagation des flammes ;
5. ne rien stocker sur les balcons.